

Sensibiliser le public au don d'organes en une journée

Des étudiants infirmiers avaient investi la grande surface vitrollaise

Dans le cadre de la journée nationale du don d'organes, des étudiants de 2^e année de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'Hôpital Nord, en collaboration avec l'équipe de la coordination hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille, sont venus à la rencontre du public dans la galerie marchande du centre commercial Grand Vitrolles pour le sensibiliser sur le don d'organes. À plusieurs reprises dans la journée, afin de dynamiser leur action et d'attirer les clients vers leur stand, les étudiants de l'IFSI Nord ont proposé un "flash mob" qu'ils répètent depuis des semaines, sur le rythme de "Danza Kuduro".

Tous donateurs

En 2017, les équipes de l'AP-HM ont réalisé 298 greffes ce qui représente une progression de près de 18 % par rapport à 2016, à savoir 147 reins, 76 foies, 49 poumons et 26 cœurs. Juliette, infirmière coordinatrice dans le service de don d'organes, n'a pas hésité à prendre sur son temps de libre pour participer à cette action : "outre les organes bien connus, on peut prélever le pancréas, des vaisseaux, des os, des tissus comme des cornées, la peau et



Les étudiants de l'IFSI Nord étaient installés dans la galerie marchande pour délivrer un maximum d'informations sur le don d'organes.

/PHOTO C

les ligaments et on ne doit pas oublier que ça sauve des vies".

Julie, étudiante infirmière, précise avec un large sourire : "il n'est pas question de demander de l'argent mais juste un peu de temps d'écoute. Il est essentiel de faire connaître les modalités de don d'organes ou de cellules. Il n'y a pas d'âge limite pour donner". Cécile Brun, cadre formateur à l'hôpital nord, souligne l'investissement

des étudiantes pour cette journée depuis six mois en plus de leur formation qui est déjà lourde. L'association France ADOT 13 avait tenu à s'associer à cette journée d'information en la personne de son vice-président, Jean-Marie Balland : "nous faisons des interventions régulièrement dans les collèges et lycées sur l'utilité des prélèvements d'organes sachant qu'en France il y a 24 000 personnes

sur la liste d'attente et seulement 6 000 ont été greffées en 2017. Il y a plus de 500 personnes qui meurent chaque année faute de donateurs". Au nom de la solidarité nationale, c'est le principe du consentement présumé qui a été choisi. La loi indique que nous sommes tous donateurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé. c.c